



De l'idée au projet

Durée : 10 jours (mardi)

Dates : 24 Oct. – 31 Oct. – 7 Nov. – 14 Nov. – 21 Nov. – 28 Nov. – 5 Dec. – 12 Dec. – 19 Dec. et – 21 Dec. (jeudi)

Lieux : Vendée

Horaires : 9h30 -17h30

Où nous trouver ?
ADEAR de Vendée, CIAP 85
La Vergne Babouin
85 000 La Roche sur Yon

Comment nous contacter ?
CIAP : 07 68 93 01 73
ciap.vendee@gmail.com
ADEAR : 06 73 86 03 52
Adear.vendee@gmail.com



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Permettre la découverte des productions, des territoires, des marchés.
- Affiner la nature de son projet, identifier les compétences à conforter/acquérir.
- Questionner la cohérence entre le projet professionnel et personnel, l'organisation du travail et le dimensionnement économique.
- Établir un plan d'action : quelles étapes, quelles échéances pour se lancer.
- Permettre l'échange entre des porteurs de projets et des paysans.

Il est possible de faire des **stages de découverte** dans le cadre de cette formation - nous contacter.

PUBLIC VISÉ

Toute personne en réflexion sur la création ou la reprise d'une exploitation agricole

METHODE

Construite sur une pédagogie active, où sont privilégiés les temps d'échanges collectifs et centrée sur le projet de la personne.

INFOS ET INSCRIPTIONS

CIAP 85 - Marie Gibaud - 07 68 93 01 73 -

ciap.vendee@gmail.com

ADEAR 85 - Théo Colleu - 06 73 86 03 52 -

adear.vendee@gmail.com

NOMBRE DE PLACES

12 stagiaires (maximum)

MODE DE VALIDATION

Attestation de formation.

TAUX DE SATISFACTION DE LA FORMATION

90% en Pays de la Loire

PRISE EN CHARGE

- Pôle Emploi : demande AIF à effectuer auprès de son conseiller-e Pole Emploi
- Compte Personnel de Formation
- OPCO pour les salariés

Les démarches de financement sont à réaliser au plus tard un mois avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'informations.

ACCESIBILITÉ : Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap. Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter certaines prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

CONTENU DE LA FORMATION :

Jour 1 - Interroger son projet et ses motivations - Caractériser ses valeurs et les finalités de son projet

Jour 2 - À la découverte des productions et du métier - Confronter ses représentations du métier avec la réalité.

Jour 3 - À la découverte de son territoire d'installation - Identifier mes critères de choix d'un territoire - Appréhender les dynamiques de territoire liées à l'agriculture.

Jour 4 - Produire d'accord, mais vendre comment et à qui ? - Découvrir des outils collectifs de commercialisation - Permettre de mieux choisir ses débouchés.

Jour 5 - Le métier de paysan : quelles compétences et quels savoir-faire ? - Mieux cerner le référentiel métier - Identifier les compétences acquises et celles à consolider ou acquérir - Donner les ressources qui vont permettre l'acquisition de compétences.

Jour 6 - Accès au foncier & transmission - Discuter des différents modes d'accès au foncier et les démarches qui y sont liées / - La question de la transmission : qu'est ce que les cédants recherchent ? Qui sont-ils ? Rédiger son annonce de recherche.

Jour 7 - Première approche des questions sociales et juridiques - Comprendre les différents statuts et leur articulation (social / juridique / fiscal) - Se lancer seul ou à plusieurs ? Echanger sur les différentes facettes du travail en collectif.

Jour 8 - Dimensionnement économique - Se familiariser avec le vocabulaire - Comprendre le mécanisme.

Jour 9 - Mieux connaître pour s'approprier l'histoire agricole & l'investissement et financements - Découvrir l'organisation et la solidarité paysanne / - Les différentes aides à l'installation et à l'investissement.

Jour 10 - Regards croisés sur mon projet - Formalisation du projet sur un 4 pages - Présentation devant des personnes ressources (paysans, accompagnateurs...).